

le lendemain 31, avec Charles X, au château de Trianon, que le roi n'était pas même instruit de sa présence à Neuilly, et qu'il le croyait encore au château de Saint-Leu : « Mais » ajouta le vieux monarque, dans la sincérité de sa confiance, « mon cousin n'accédera point aux propositions qui lui seraient faites : le souvenir de son père est présent à sa pensée, son fils nous est attaché. » Ces paroles ne dissipèrent point les justes défiances de M. de Conny. Il insista pour que Charles X fit donner l'ordre au duc d'Orléans de se rendre sur-le-champ auprès de lui ; le roi, vivement combattu, allait céder peut-être à ce conseil, lorsque l'évacuation de Saint-Cloud par les troupes royales le contraignit lui-même à chercher son salut dans une retraite précipitée sur Rambouillet (1).

Informés de l'arrivée du prince à Paris, les douze délégués se rendirent au Palais-Royal, le 31 au matin. Le duc les accueillit avec une cordialité mêlée de quelque embarras. « Je n'ai pas hésité, leur dit-il, à venir partager vos périls ; mais vous me demandez une chose sur laquelle je ne puis m'expliquer avec la même promptitude. J'ai avec Charles X des liens de famille qui m'imposent des devoirs personnels et d'une nature étroite. Le danger n'est pas imminent. Les renseignements que j'ai sur Saint-Cloud m'annoncent qu'on ne songe pas à reprendre les hostilités. » MM. Bérard et Delessert ayant insisté pour une prompt détermination, le prince demanda quelques instants pour y réfléchir, et passa dans son cabinet avec MM. Dupin et Sébastiani. On assure que celui-ci mit à profit cette absence pour aller en hâte consulter M. de Talleyrand, de la part du prince, sur le parti qu'il avait à prendre, et que ce vieil arbitre des trônes n'hésita pas à répondre *qu'il fallait accepter*. Le duc d'Orléans reparut, rapportant une proclamation conçue avec réserve et qui se ter-

(1) *De l'Avenir de la France*, par M. de Conny, 2^e édition, p. 52.